**PV de l’Assemblée Générale du 3 juillet 2015**

Le Vendredi 3 juillet 2015 s’est tenue à 20 H 00 au domicile de Carmen Arhuero, 3 Square Sainte Anne à Arradon, l’assemblée Générale semestrielle de l’association Utopiks Loustiks.

**Etaient présents :**

Chloé Lemaçon

Julien Danielo, secrétaire

Antoine lemonnier, président

Carmen Arhuero, trésorière

Catherine Morio

Francis Lemaçon

Martine Réginensi

Philippe Réginensi

Jérémy Carel

Marie Braun Desetables

Soizic Lahonda, vice-secrétaire

Jean-Michel Philippe

Anne Lambert

**Etaient excusés**

Jean-Luc Le Parc

Joëlle Danielo

Bérénice Thivet

Romuald Arhuero

Vincent Martin

**L’ordre du jour :**

Bilan de l’année scolaire

Bilan comptable

Marche de Solidarité 2016

Abonnement des revues

Vide-grenier 2015 de St Armel

Produits malgaches

Questions diverses

**Bilan de l’année scolaire**



Chloé prend la parole et nous parle de la rencontre de Vincent notre instituteur et Jean Vives de la Compagnie « Magicolo » qui avait déjà réalisé quelques spectacles de magie avec les loustiks. Son aide s’est avérée très utile concernant la méthode éducative vis-à-vis des 24 enfants scolarisés au centre, lesquels ont fait beaucoup de progrès. « Janot » comme on l’appelle a visité auparavant plusieurs écoles de Nosy-Be et le constat qui ressort est qu’Utopiks Loustiks s’en tire haut la main, et ceci à tous les niveaux. Il nous conseille également de ne pas laisser partir les enfants dans d’autres écoles mais de les garder jusqu’au passage du diplôme du CEPE (niveau CE2).



Pour cela il faut formaliser cette année le statut de l’école vis-à-vis de la circonscription scolaire malgache (équivalent du rectorat en France), nous passerons pour cela par l’intermédiaire du grand-père de Stella, élève au centre, afin d’avoir un vrai cadre légal pour ceux qui veulent passer le CEPE.

Pour la rentrée 2015-16, nous souhaitons rester sur le même chiffre de 25 élèves, un premier groupe pour les 5-8 ans et un autre groupe pour les 8-12 ans (niveau CP au CM1).

Vincent est reparti en France au mois de Mai 2015 afin de poursuivre ses études, il a fallu donc lui trouver un(e) remplaçant(e). Chloé a reçu 6 candidates pour le remplacer, présentant bien sur le papier mais peu concluant à l’essai hormis une dénommée Prisca qui s’avère être la cousine de Fulvia, cette dernière épouse d’Arnaud Pennuen gérant à proximité le restaurant « Chez Nono » où se trouve la bibliothèque. Prisca a un enfant de deux ans, habite Nosy-Be, a fait des études universitaires, parle bien et comprend bien le français, elle est pleine d’énergie et devrait s’adapter rapidement aux méthodes d’Utopiks Loustiks.

Chloé est venue régulièrement à l’école française de Nosy-Be où est scolarisé son fils, afin de créer un partenariat entre l’école de Hell-Ville et Utopiks Loustiks. Le but est de former au cours d’un stage à l’école française Hanitra et Prisca entre le 15 et le 30 septembre, juste avant la rentrée scolaire du centre. Janot veut bien assurer un rôle de conseiller pédagogique une fois tous les 2-3 mois de l’année scolaire. Nous allons du coup changer les rythmes scolaires en assurant dorénavant les cours toute la journée. Chloé sera présente deux jours par semaine pour contrôler le travail des maîtresses. L’équipe au sein d’Utopiks ne change pas, François reste le gardien de l’école, papa Todisoa s’occupe du jardin et Netty de la cuisine.

Janot nous préconise d’acheter des manuels scolaires adaptés à l’Océan Indien, il s’est renseigné sur les ouvrages utilisés sur l’île voisine de Mayotte pour l’apprentissage du français issus de la collection « Bao va à l’école ». « J’apprends à lire avec Bao – CP » est le livre de l’élève, il coûte à l’achat 14,98 €, à cela s’ajoute le cahier d’exercice qui coûte 7,83 €, le tout aux éditions Hatier. Il sera destiné aux élèves du 2ème groupe niveau CP-CE1 et CE2.



**Bilan financier à Madagascar**

Le budget cantine est évalué entre 65 et 80 € par semaine sans compter le charbon et le salaire de la cuisinière, le but étant de toujours avoir de la viande. Les salaires restent inchangés : les deux maîtresses auront un salaire de 85 € par mois chacune (300 000 ar). Le visa de Vincent aura coûté 240 000 ar. soit 70 €. L’achat de l’arbre de Noël (5€), les petits cadeaux et la venue du père Noël (25 €), les photos de la journée (6 €), les cahiers et le papier A4 (60 €), Il faudra à la rentrée refaire des blouses (50 €), 15 € d’abonnement 3 G pour cette dernière année, à voir si on effectue un renouvellement et à qui on confie l’ordinateur portable.

**Bilan comptable**

La parole est donnée à Carmen Arhuero trésorière. Au 31/12/2014, le compte-chèque affichait une somme évaluée à 13314 €. A la fin du premier semestre 2015, les prélèvements automatiques rapportent 165 € par mois. Le Conseil Général a effectué un don de 2400 € encaissé le 16/06 dernier. A cela se sont ajoutés quelques donc ponctuels comme notamment l’opération bol de riz de l’école Sainte Jeanne d’Arc de Vannes avec la somme de 580,91 €.

Depuis janvier, 6000 € ont été reversés au profit d’Utopiks Loustiks Madagascar.

Le compte-chèque affiche au 3 juillet 2015 la somme de 10989,76 €.

A cela mentionnons les 1000 € présents sur le livret bleu.

**Marche de Solidarité 2016**

Philippe Réginensi prend la parole et intervient à propos des ouvrages de la collection Bao va à l’école, en proposant de soumettre aux votes de la Marche de Solidarité 2016 un projet concernant le financement des manuels de lecture des élèves qui souhaiteront passer le CEPE. Il conseille tout de même de proposer un projet complet permettant de financer les ouvrages de tous les élèves (manuels + cahiers d’exercice + livre du maître.) le projet tournerait autour de la somme de 1000 €. M. Réginensi nous rappelle que lors du choix des projets, les votants décideront du statut du projet si celui-ci désire une somme plutôt modeste : soit un financement direct sans passer par le choix des élèves mais correspondant au montant exact indiqué dans le projet, soit un projet soumis au choix des élèves comme d’ordinaire, ou alors le projet pourra être refusé par les votants.

**Abonnement des revues**

Martine Réginensi prend la parole. Après avoir effectué quelques recherches, Martine nous propose le magazine « La Classe » qui se révèle être une mine de ressources pédagogiques pour la maternelle et le primaire et propose également une application internet et un hors-série.

Le lien de la revue : <http://www.laclasse.fr/ewb_pages/r/revues.php>

Le coût de l’abonnement est de 188 €.

Il y a autrement le journal « Le Quotidien » pour les primaires qui pourrait être intéressant dans le cadre d’une ouverture sur le monde.

Le lien avec les différents types d’abonnement : <http://www.playbacpresse.fr/boutique.96.les-abonnements-a-mon-quotidien.php?gclid=CJuEpeHB08YCFZTItAoduCMPSQ>

**Vide-grenier**

Le 27 septembre 2015, se tiendra le vide-grenier de l’Amicale laïque de Saint-Armel de 07:00 à 19:00. Le tarif exposant est de 4 € le mètre. Francis Lemaçon qui s’occupera de l’organisation propose de prendre plus de mètres linéaires et au même emplacement.

**Produits Malgaches**

Actuellement deux personnes sont revenues de Madagascar, Steven Ménoret qui est resté 6 mois et Pascale, la voisine de Francis. Nous avons commandé pas mal de choses à Chloé, voici la liste :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | P.U. Euros | PV possible |  Benef |
| Chemin de table | 7 | 3,33 € | 12,00 € | 60,67 € |
| Pochettes bouton | 9 | 3,00 € | 9,00 € | 54,00 € |
| Pochettes éclair | 5 | 2,00 € | 6,00 € | 20,00 € |
| Porte savon | 3 | 1,33 € | 5,00 € | 11,00 € |
| Couverts service | 3 | 2,00 € | 8,00 € | 18,00 € |
| Grosse cuillère | 2 | 2,00 € | 6,00 € | 8,00 € |
| Lot petites cuillères | 2 | 1,33 € | 10,00 € | 17,33 € |
| Lot longues petites cuillères | 3 | 2,00 € | 12,00 € | 30,00 € |
| Lot petite fourchette | 2 | 1,33 € | 10,00 € | 17,33 € |
| Dessous capsules petit | 6 | 1,67 € | 5,00 € | 20,00 € |
| Dessous capsules moyen | 1 | 2,33 € | 8,00 € | 5,67 € |
| Lot sous verres | 3 | 1,67 € | 6,00 € | 13,00 € |
| Dessous plat couleur | 10 | 1,00 € | 4,00 € | 30,00 € |
| Dessous plat bois/nature | 6 | 1,33 € | 5,00 € | 22,00 € |
| Tortues sel/poivre | 3 | 2,00 € | 8,00 € | 18,00 € |
| Lot bracelets corne | 4 | 0,67 € | 6,00 € | 21,33 € |
| Bracelet bois | 5 | 2,67 € | 10,00 € | 36,67 € |
| Cocotte alu | 3 | 1,00 € | 4,00 € | 9,00 € |
| Domino | 2 | 6,67 € | 25,00 € | 36,67 € |
| Couteau bois | 3 | 3,33 € | 12,00 € | 26,00 € |
| Mini bol bois | 10 | 0,67 € | 2,00 € | 13,33 € |
| Petite bouteille pour HE | 14 | 0,67 € | 1,00 € | 4,67 € |
| HE Ylang litre | 2 | 66,67 € | 123,00 € | 67 € |
| poivre sauvage | 3 | 2,00 € | 4,00 € | 6,00 € |
| poivre noir | 1 | 1,33 € | 3,00 € | 1,67 € |
| anis | 2 | 1,33 € | 3,00 € | 3,33 € |
| poivre vert | 1 | 1,33 € | 3,00 € | 1,67 € |
| cardamome | 2 | 2,33 € | 5,00 € | 5,33 € |
| coriandre  | 2 | 1,00 € | 2,00 € | 2,00 € |
| poivre concassé | 4 | 1,67 € | 3,00 € | 5,33 € |
| muscade | 1 | 1,67 € | 3,00 € | 1,33 € |
| poivre blanc | 1 | 2,00 € | 4,00 € | 2,00 € |
| curcuma | 2 | 1,00 € | 2,00 € | 2,00 € |

Pascale et Steven ont donc pris quelques trucs avec eux (les épices, les boîtes à dominos et l’Huile essentielle d’Ylang Ylang. Chloé a aussi ramené une valise de 25 kilos avec le reste mais pour le moment elle se trouve dans le sud de la France avec Colin. Elle devrait revenir prochainement. Chloé n’a pas souhaité racheter de la vanille pour une simple raison que ce n’est pas la bonne saison, la récolte doit intervenir bientôt et ce qui est présenté sur les étaux risquerait d’arriver moisi en France. Il est donc conseillé d’attendre septembre au passage de Francis pour la vanille qui devrait très bien partir ici !

Très prochainement Julien passera chez Francis pour inventorier les produits, les étiqueter et les prendre en photo.

**Questions diverses**

-**La Bibliothèque** reste désespérément vide, peu de gens savent lire et les vazas trouvent l’abonnement trop cher. L’idée serait de déplacer la bibliothèque à Djamandjary (qui se trouve entre Andilana et Hell-Ville), c’est un lieu fréquenté par les malgaches mais avec moins de touristes, on louerait une case à Ismaël en bord de route pour un petit loyer.

-Jean-Michel qui s’est occupé du **Raid du Golfe**, les années passées pourrait monter une équipe spéciale Utopiks Loustiks pour la prochaine édition en 2016, chacun dans sa catégorie. On pourrait y trouver Jean-Michel, Jérémy, Marie et peut-être Antoine,.. A voir donc !

-A l’heure actuelle, Joëlle Danielo n’a eu encore aucune nouvelle concernant le projet **UGSEL** et la demande de subvention d’un bus scolaire. Le dossier que Joëlle a déposé à l’école **Saint Gwen** pour l’opération bol de riz a l’air de séduire l’école, réponse à venir bientôt !

-Nous devons voir pour les **frais comptables**. Jean a dépensé pas mal d'argent et de temps avec nous (achats de livres et matériel, essence pour ses aller-retour…). Beaucoup d'associations proposent un bon fiscal pour le billet d'avion, une autre personne qui souhaite nous rendre visite cet automne pour apporter son aide nous a également parlé de ce système.

*Depuis 1999, il est possible de mettre en valeur le bénévolat dans les comptes annuels. La conférence de la vie associative du 17 décembre 2009 et ses travaux préparatoires ont mis en évidence un manque de connaissance du bénévolat qui fait la spécificité des associations. Mal connu, le bénévolat est également mal valorisé et l’approche comptable de cette valorisation est réputée a priori si technique qu’elle n’est pas accessible à toutes les associations. C’est pour remédier à ces lacunes manifestes qu’il a été résolu de conduire plusieurs démarches convergentes visant à sa meilleure connaissance, sa reconnaissance et sa valorisation.*

*Afin de mieux identifier, notamment au travers du bénévolat, la plus-value associative, une démarche d’amélioration de la connaissance a été confiée à un groupe de travail du Conseil national de l’information statistique. Elle devrait pouvoir s’appuyer sur une enquête conduite par la DREES qui prend la suite de l’étude réalisée par l’INSEE en 2002.*

Voici le guide détaillé des procédures à effectuer, sa lecture est fortement conseillé aux membres du bureau et ceux qui le souhaitent :

**A LIRE** :

<http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/benevolat_valorisation_comptable_2011.pdf>

Par exemple n’importe quelle personne présente son billet comme un don qu'il aurait fait, il doit pouvoir faire passer cette somme en défiscalisation. Ca revient aussi de fait de savoir si on inscrit les heures de bénévolat et les "dons de nuitées" Casa Flops dans la compta. A priori c'est intéressant pour montrer au CG ou autre que nous fonctionnons aussi sans subventions.

-L’école Sainte Jeanne d’Arc de Vannes a donc renouvelé son opération bol de riz avec succès. Afin de poursuivre une coopération entre l’école vannetaise et l’école de Nosy-Be, nous avons voulu lancer en mai un **système de correspondance**, les enfants malgaches ont donc réalisé chacun une lettre à destination d’un élève de Vannes, expédiées en mai, les lettres ne sont jamais arrivées à destination. Nous réitérerons l’expérience en octobre mais cette fois-ci en scannant les lettres et en les envoyant par internet par sécurité. Il ne nous sera pas possible de demander une **subvention à la ville** de Vannes pour ce projet faute d’adhérents vannetais suffisamment nombreux.

-Il serait nécessaire de réaliser un nouveau dossier pour Pauline, la nièce de Catherine Morio réalisatrice de documentaires web.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 H 00

Le secrétaire Le président